

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Carrefour Contact sur la commune principale de l'AIOT rue de Châteauneuf le Chemin de Dreux-RD 928 28500 TREON.

La référence de votre dossier est A-3-RD8PFRHC et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 04/05/2023 à 15h56 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **51122513800029**

Organisme : **ATELIER D'ARCHITECTURE - REZA SOLTANI**

Fonction : **GERANT**

Personne morale

N° SIRET **34513048800017**

Raison sociale **CARREFOUR PROXIMITE FRANCE**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

3 avenue du Canada

ZA COURTABOEUF PARC TECHNOPOIS

91940 LES ULIS

Signataire

Qualité : **CHEF DE PROJET**

Référent

Fonction : **Chef de projet**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Carrefour Contact**

Description des activités :

Le projet concerne la réalisation d'une station à carburants, le projet sera construit à l'intérieur de la parcelle en respectant les dispositions constructives des nomenclatures pour les ICPE.

Création d'une installation de stockage et de distribution de carburant comprenant: - 2 pistes. - 1 cuve de 80m³ compartimentée pour recevoir 40m³ Gasoil, 20m³ SP95 et 20m² SP98. - 1 distributeur multi produits double face (SP95, SP 98 et Gasoil) La partie couverte de l'aire de distribution sera réalisée par un auvent en ossature métallique avec un bandeau lisse en tôle en périphérie. Le détail des coloris est présenté dans la notice architecturale du dossier.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

rue de Châteauneuf le Chemin de Dreux-RD 928

28500 TREON

X : 576836

Y : 6843403

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1435	1435-2	Stations service	Volume annuel distribué 1100 m3	DC	Ceq= (20+40+20) /5=16m3

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

Eaux résiduaires issues des eaux pluviales présentes sur l'air de service

L'exutoire des eaux résiduaires :

Sur le réseau collectif avec station d'épuration

En milieu naturel ou au réseau d'assainissement collectif dépourvu de station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **OUI**

Traitement :

Séparateur d'hydrocarbures dimensionné sur une base de 45L/h/m3 de l'air considéré muni d'un dispositif d'obturation automatique et d'une filtre coalesceur et d'une alarme de niveau (haut).

Volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel : 1

Commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :

Les eaux résiduaires ruisselleront sur l'air de service séparée des eaux pluviales issues de l'auvent de la station et du reste du parking.

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **OUI**

Origine et la nature des rejets :

Rejets issus des événements de décompression des cuves enterrées.

Est-il prévu des dispositifs de captation ou de traitements sur site ? **OUI**

Traitement :

L'installation sera équipée de la récupération des vapeurs en phase1. L'ensemble des compartiment contenant des carburants de première catégorie seront raccordés afin de récupérer les vapeurs des carburants contenues dans les cuves au niveau des dépotages. L'installation sera équipée de la récupération des vapeurs phase2. Les pistolets distributeurs permettront la récupération des vapeurs renvoyées vers un compartiment de stockage de 1ere catégorie. Les évènements présent seront ouverts à l'air libre avec une direction finale ascendante depuis le réservoir avec un débouché visible depuis l'aire de dépotage et à plus de 4m au-dessus de l'aire de dépotage.

Autres sources :

Aucun

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Séparateur décanteur nettoyé par une société habilitée aussi souvent que nécessaire avec un minimum d'une fois par an. Déchet éliminés par l'exploitant dans les conditions propres à garantir les intérêts en vue de l'article L511.1 du code de l'environnement.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Réalisation d'une rétention enterré de 240 m3 accessible par les moyens de secours par la voie d'accès à la station-service; aire de stationnement pompiers dédiée et mise en place de deux cols de cygnes pour aspiration en simultanée. Permettant d'assurer les besoins en capacité et débit. (scema de principe a été soumis au SDIS45 en amont pour avis).**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Réseaux publics existants: 1 borne incendie dans un rayon de 100m (de la parcelle). Création d'un bassin enterré destiné à la défense incendie, avec un emplacement réservé aux engins défense incendie. Alimentation des engins grâce à 2 cols de cygne et bassin ayant un volume capable de 240 m3.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Autorisation ICPE Tréon.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

23012-TRE-PC-PC25.1b_Sta_.ICPE Plan cadastre.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

23012-TRE-PC-PC25.3_Sta_.Plan du RDC Projet.pdf